

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2023/026

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 15  
présents : 8  
votants : 9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

Présents : M. CERQUEIRA ; R. DUFOUR ; F. GAILLARD ; P. GIBAUD ; R. GRENOUILLET ; J. LEFORT ; A. RAVET ; F. TOMAS

Non présent lors du vote : D. CHAMBON ;

Excusés ayant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration : N. BARNY ; F. CHALEIX ; L. GABETTE

Absente : C. VIARD (arrivée à la Qn°7) ; P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

## **OBJET : BUDGET Z.A LA JALADE : PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur André RAVET délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur Dominique CHAMBON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire ne prenant pas part aux débats, à l'unanimité des votants :

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif.

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion.

3° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans l'exécution du budget ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
REPORT DEFICITAIRE N-1 (-)	11 686,00	REPORT DEFICITAIRE N-1	0,00
REPORT EXCEDENTAIRE N-1	0,00	REPORT EXCEDENTAIRE N-1	20 733,33
		PART DE N-1 AFFECTEE EN N	0,00
DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00	DEPENSES DE L'EXERCICE	32 419,33
RECETTES DE L'EXERCICE	11 686,00	RECETTES DE L'EXERCICE	11 686,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>11 686,00</b>	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-20 733,33</b>
<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</b>	<b>0,00</b>	<b>RESULTAT CUMULE DE LA SECTION</b>	<b>0,00</b>
(ligne 001)		TOTAL A AFFECTER	0,00
RESTES A REALISER DEPENSES	0,00	AFFECT OBLIGATOIRE AL'INVESTISSEMENT	
RESTES A REALISER RECETTES	0,00	titre au compte 1068	0,00
TOTAL RESTES A REALISER	0,00	COMPLEMENT LIBRE D'AFFECTAI	0,00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>0,00</b>	l'investissement ou reporté en	
		fonctionnement.(ligne 002)	

Ce document comptable est voté à l'unanimité des membres votants, le Maire s'étant retiré pour le vote.

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC  
Le 22 juin 2023

LE PRÉSIDENT DE SÉANCE  
André RAVET

Affichée le : 30/06/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, via [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le 30/06/2023  
Le Maire

Accusé de réception en préfecture  
087-218705408-20230622-2023003\_2023026-DE  
Reçu le 30/06/2023